



Metz, le 22 mai 2020

*A l'attention des Adhérents aux activités  
culturelles et de loisirs régulières.*

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Suite au décret du 11 Mai 2020 et après confirmation par la préfecture le 18 Mai, nous savons aujourd'hui que nos activités culturelles de loisirs ne reprendront plus cette saison. Nous sommes collectivement très déçus de ne pas vous revoir dans nos locaux d'ici à septembre car nous sommes un espace de lien et d'échange essentiel à beaucoup, indispensable à d'autres, nécessaire à notre société.

En conséquence, le bureau du conseil d'administration du 20 Mai a décidé de passer à la phase d'indemnisation sur la base d'un dédomagement forfaitaire d'un tiers de la cotisation/activité de la saison 2019/2020.

**Ce dédomagement pourra prendre trois formes selon votre choix :**

1. Le **remboursement** d'un tiers de votre (vos) cotisation(s) 2019/2020 par chèque ou virement .
2. L'**avoir**, basé sur le tiers de votre (vos) cotisation(s) 2019/2020, à valoir sur vos inscriptions d'activités en 2020/2021.
3. Un abandon de créance sous forme de **don à la MCL** de la somme correspondante à un tiers de votre (vos) cotisation(s) 2019/2020. Ce don est **déductible de vos impôts à hauteur de 66%**. Sur demande, nous pouvons vous envoyer un reçu fiscal.

Vous le savez peut-être, la santé financière de la MCL est fragile et, eu égard au caractère imprévisible de cette crise, nous ne disposons pas du fond de roulement nécessaire au remboursement intégral de ces activités.

C'est pourquoi, si vous en avez les moyens, nous vous invitons à privilégier l'option 3, ou éventuellement l'option 2, qui nous permettrait de lisser la créance.

Quoi qu'il en soit, **nous vous proposons de nous renvoyer la « Demande de dédomagement COVID19 » ci-jointe avant le 30 juin 2020**. Elle sera traitée dans les plus brefs délais.

Dans l'attente de vous retrouver lors de notre assemblée générale dont la date reste à définir, et de vous revoir à la rentrée, nous restons à l'écoute de vos demandes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos chaleureuses salutations.

**Sylvie FRANCKHAUSER**  
Présidente de la Maison de la  
Culture et des Loisirs de Metz

